

questions

d'économie de la santé

résultats

Repères

L'Institut national d'études démographiques (INED) a conduit, en hiver 1998, une enquête pilote auprès d'un échantillon représentatif de jeunes de 16 à 24 ans sans domicile ou en situation précaire à Paris et dans la petite couronne.

Des informations qualitatives et quantitatives ont été recueillies afin d'obtenir une idée globale de la situation et des parcours des jeunes enquêtés. De nombreux thèmes sont abordés dont la santé avec des questions sur l'état de santé, le recours aux soins et l'accès à l'assurance maladie.

Cette enquête fait suite à une enquête similaire menée à Paris en 1995 auprès d'un échantillon représentatif de la population sans domicile, âgée de 18 ans ou plus.

CENTRE DE RECHERCHE, D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION
EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Adresse :
1, rue Paul-Cézanne 75008 Paris
Téléphone : 01 53 93 43 02/17
Télécopie : 01 53 93 43 50
E-mail : document@credes.fr
Web : www.credes.fr

Directrice de la publication :
Dominique Polton

Rédactrice en chef :
Nathalie Meunier

Secrétaire-maquetiste :
Khadija Ben Larbi

ISSN : 1283-4769

Diffusion par abonnement : 50 Euros par an

Prix du numéro : 5 Euros

Environ 10 numéros par an

Vie et santé des jeunes sans domicile ou en situation précaire

Enquête INED, Paris et petite couronne, 1998

Thomas Amossé (ENSAE), Anne Doussin (CREDES), Jean-Marie Firdion (INED),
Maryse Marpsat (INED-CSU), Thierry Rochereau (CREDES)

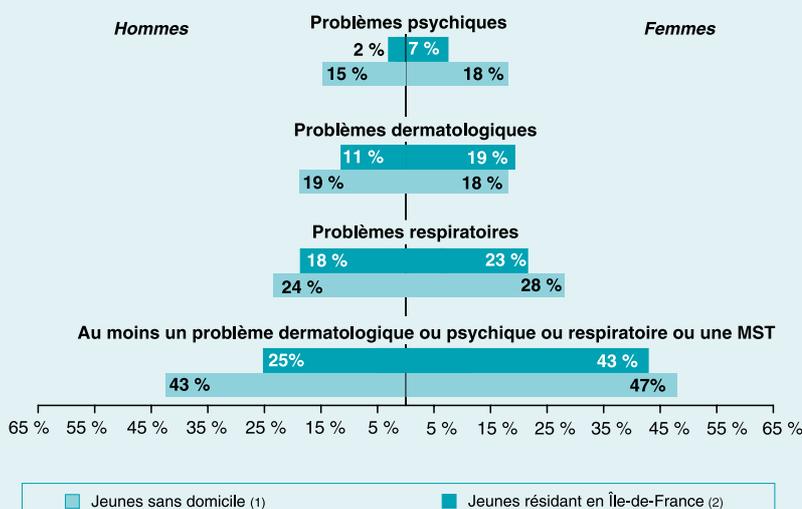
Quelle est, en 1998, la situation des jeunes sans domicile ou en situation précaire*, juste avant la mise en place de la Couverture maladie universelle (CMU) ? Quelle est leur trajectoire de vie ? Comment s'organise leur quotidien ? Quels sont leur état de santé, leur couverture maladie et leur recours aux soins ?

L'enquête menée par l'INED en 1998 permet un éclairage sur la situation de ces jeunes, séparés plus ou moins précocement de leurs parents, sortis du système scolaire sans diplôme dans un cas sur deux, et dont presque un sur cinq vit sans ressource.

La santé de ces jeunes est préoccupante. Plus d'un sur deux se plaint d'au moins un problème de santé, plus particulièrement de problèmes respiratoires, dermatologiques ou psychiques. Au regard de cet état de santé perçu, leurs besoins de soins sont sans doute insuffisamment couverts, même s'ils sont plus nombreux que les autres à avoir eu recours au système de soins récemment. En témoigne d'ailleurs la forte proportion de ceux qui déclarent des dents manquantes non remplacées et des problèmes de vue non corrigés.

* appelés ensuite dans le texte «jeunes sans domicile» pour faciliter la lecture. Pour plus d'informations, voir encadré sources de données p. 2.

Pourcentage de jeunes déclarant au moins un problème de santé



CREDES-2001

Sources : (1) Enquête INED sur les jeunes sans domicile ou en situation précaire, 1998
(2) Enquête CREDES sur la santé et la protection sociale, SPS 1998

Principales caractéristiques et conditions de vie

Une population très féminine chez les plus jeunes

Parmi les jeunes de 16 à 24 ans sans domicile, 37 % sont des femmes. Cette proportion est plus élevée chez les plus jeunes : elle atteint 70 % chez les 16-18 ans. En revanche, les hommes sont largement majoritaires chez les 22-24 ans (81 %).

Un réseau familial souvent dispersé

Environ un jeune sur trois sans domicile est de nationalité étrangère. Un sur cinq vivait encore à l'étranger à l'âge de 16 ans et 4 % dans les Dom-Tom.

Les proportions de jeunes nés à l'étranger et dans les Dom-Tom sont trois fois plus importantes parmi les jeunes sans domicile (38 % et 6 %) que parmi les jeunes résidant en Ile-de-France (12 % et 2 %). Pour ces jeunes, le réseau familial est souvent dispersé et la rue devient le seul recours en cas de rupture avec les parents ou les adultes à qui ils sont confiés.

La première séparation d'avec les parents, d'une durée supérieure ou égale à trois mois, est plus souvent postérieure à 16 ans pour les hommes et antérieure à 16 ans pour les femmes.

Près d'un jeune sur dix déclare comme ressource principale des prestations sociales

Environ un jeune sans domicile sur cinq (18 %) déclare n'avoir aucune ressource.

Pour 32 % la principale ressource financière déclarée est le travail, pour 34 % les dons provenant d'associations, de proches ou de la mendicité et pour 7 % les prestations sociales.

Les jeunes sans domicile bénéficient moins souvent de prestations sociales que les adultes plus âgés et vivant dans les mêmes conditions, notamment du fait des conditions d'accès au RMI (li-

mitées aux plus de 25 ans, sauf en cas de charges familiales). En revanche, ils reçoivent plus souvent des dons, en particulier d'associations.

Les repas sont le plus souvent pris dans des structures collectives

Comme pour les adultes sans domicile, 16 % des jeunes sans domicile ne mangent pas le midi. Pour les autres, les solutions les plus fréquentes pour le déjeuner sont les distributions gratuites (25 %) et l'achat de nourriture (29 %).

Un quart prend son repas sur son lieu de travail (cantine scolaire ou employeur) ou dans son centre d'hébergement.

Pour le repas du soir, la moitié a recours à son centre d'hébergement et, comme pour le midi, les solutions alternatives sont l'achat de nourriture ou les distributions gratuites.

Moins de 10 %, le midi comme le soir, mangent en famille ou chez des amis.

Les conditions d'hébergement sont plus précaires pour les hommes

Pour la nuit précédant l'enquête, environ 90 % des femmes et 70 % des hommes sont logés par un organisme. La situation des hommes semble plus précaire au regard de leur hébergement. Ils sont en effet plus nombreux à dormir dans la rue, dans des espaces publics ou abris de fortune (10 % vs 1 % pour les jeunes femmes), dans des centres d'urgence (30 % vs 21 %) et deux fois moins nombreux à bénéficier des hébergements de longue durée (30 % vs 58 %).

La moitié des jeunes sont sans diplôme

L'échec scolaire a des conséquences négatives sur l'image de soi, sur l'insertion sociale et sur la capacité à trouver un emploi.

Alors que les trois quarts des jeunes sans domicile ont achevé leurs études en

Principales sources de données

Enquête INED auprès des jeunes sans domicile ou en situation précaire, 1998

Cette enquête a été menée par l'INED au cours des mois de février et mars 1998 auprès d'un échantillon représentatif des jeunes sans domicile ou en situation précaire, à Paris et dans la petite couronne.

461 personnes âgées de 16 à 24 ans ont été enquêtées. Il s'agit de jeunes pour la plupart sans domicile qui fréquentent les centres d'hébergement, les lieux de distributions de repas et les points d'accueil de jour, et de quelques jeunes en situation précaire, par exemple en rupture familiale et logés en foyer par l'intermédiaire d'associations.

Enquête INED auprès des personnes sans domicile, 1995

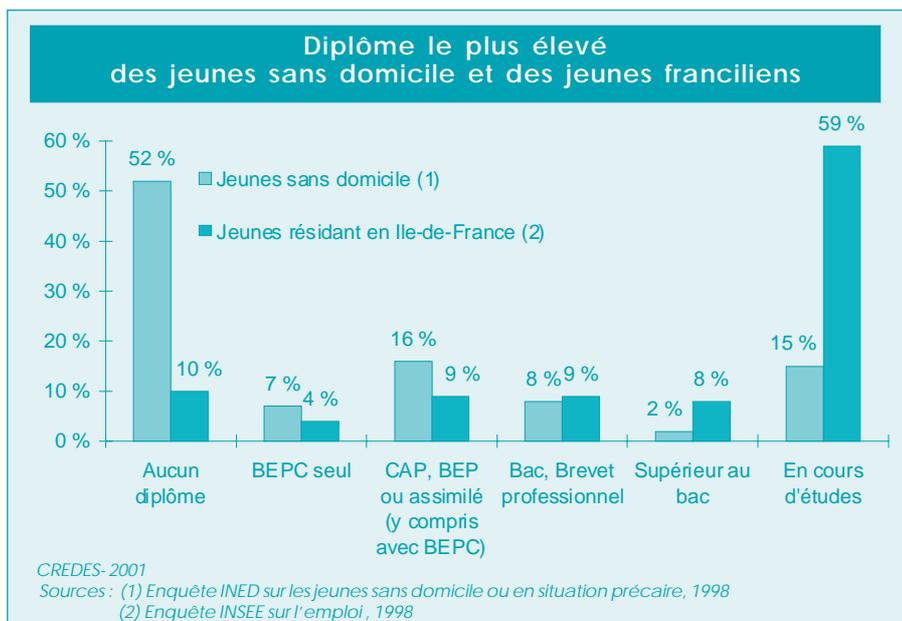
Cette enquête a été menée par l'INED au cours des mois de février et mars 1995 auprès d'un échantillon représentatif des personnes sans domicile de 18 ans et plus faisant appel aux centres d'hébergement et aux lieux de distribution gratuite de nourriture à Paris.

Enquête Santé et Protection Sociale CREDES, SPS 1998

Cette enquête menée périodiquement par le CREDES auprès d'un échantillon représentatif d'assurés sociaux et de leur ménage, permet un bilan sur l'état de santé, le recours aux soins et la protection sociale des Français. Elle est utilisée pour mettre en parallèle la situation des jeunes résidant en Ile-de-France et celle des jeunes sans domicile enquêtés par l'INED la même année.

Autres enquêtes de référence :

Dans ce travail, il est également fait référence à d'autres enquêtes : l'enquête INSEE sur l'emploi de 1998, le Baromètre Santé Jeunes 1997-1998 (Arenes J. et alii, 1998), l'enquête nationale sur les adolescents de 1993 (Choquet M. et alii, 1994), l'enquête auprès des « adolescents de la protection judiciaire de la jeunesse » (Choquet M. et alii, 1998) etc.



population générale comme cela a déjà été observé dans d'autres enquêtes auprès d'adolescents en situation de précarité sociale.

Un recours aux soins plus important qu'en population générale

Sur une période brève avant l'enquête, de un et trois mois, toujours par rapport à des jeunes franciliens du même âge en population générale, les jeunes sans domicile sont plus nombreux à déclarer recourir à des soins médicaux, tant pour la consultation que pour l'hospitalisation.

Pour leur dernière consultation au cours du trimestre précédant l'enquête, les principaux motifs évoqués par les jeunes sans domicile ne se démarquent pas de ceux rencontrés en général pour les adolescents. Neuf femmes sur dix et deux hommes sur trois ont consulté au sein du système de soins classique. Les femmes ont privilégié la médecine de ville, les hommes l'hôpital public ou les dispensaires. Un homme sur quatre a consulté dans une structure spécifique

France, plus de la moitié sont sortis du système scolaire sans diplôme contre 10 % des jeunes du même âge résidant en Ile-de-France. Seulement 15 % sont encore en cours d'études, soit quatre fois moins qu'en population générale (Cf. graphique ci-dessus). Il s'agit surtout de jeunes femmes hébergées en foyer de longue durée.

ladie est plus fréquente chez les jeunes sans revenu et/ou dans des conditions d'hébergement (la nuit avant l'enquête) des plus précaires.

5 % des hommes et 4 % des femmes disent être pris en charge à 100 % pour une maladie longue ou grave, soit le double de la proportion observée pour les jeunes franciliens de 16-24 ans.

Couverture maladie, état de santé et recours aux soins

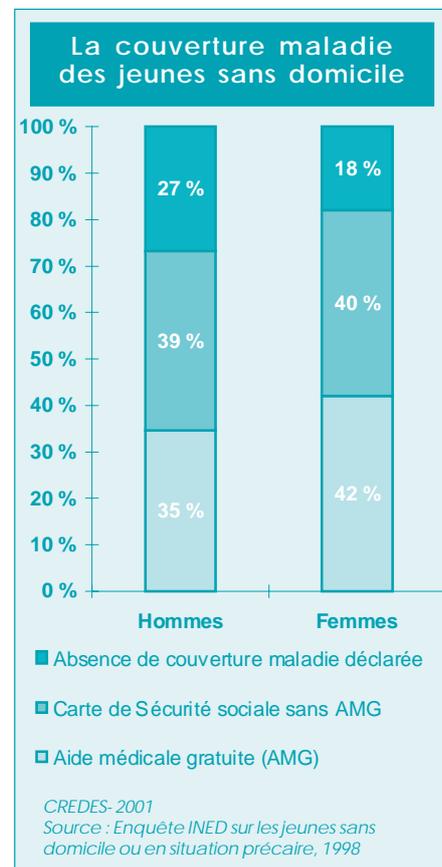
De nombreux jeunes sans domicile restent en marge du système d'assurance maladie

Parmi les jeunes enquêtés, plus d'un homme sur quatre et presque une femme sur cinq déclarent ne pas avoir de couverture maladie. Environ 40 % peuvent utiliser une carte de Sécurité sociale et doivent normalement s'acquitter du ticket modérateur et faire l'avance de frais. Enfin, 35 % des hommes et 42 % des femmes bénéficient de l'Aide médicale gratuite (AMG), leurs soins sont pris en charge, sans avance de frais, dans la limite des tarifs de la Sécurité sociale (Cf. graphique ci-contre). Les hommes déclarent moins souvent être pris en charge, ce qui tend à confirmer qu'ils sont dans une situation plus précaire. L'absence de couverture ma-

Plus d'un jeune sans domicile sur deux se plaint d'un problème de santé

Hormis les problèmes de vue et bucco-dentaires, 52 % des hommes et 60 % des femmes sans domicile déclarent au moins un problème de santé. Les problèmes cités concernent essentiellement l'appareil respiratoire (pulmonaire et ORL), la peau, et la santé mentale. Les jeunes hommes sans domicile sont plus fréquemment atteints que ceux de la population générale par au moins l'un de ces trois types d'affections (cf. graphique p. 1).

L'importance des troubles psychologiques, qui caractérise l'adolescence, paraît majorée parmi les jeunes sans domicile comme en témoignent les problèmes psychiques déclarés et le taux de suicidants : 24 % des hommes et 40 % des femmes déclarent avoir fait une ou des tentatives de suicide au cours de leur vie. Ces proportions sont nettement plus importantes qu'en po-



de soins gratuits, dédiée aux personnes en difficulté (accueils de jour, centres d'hébergement, associations). Plus leur situation sociale est difficile, comme en témoignent la précarité de l'hébergement ou l'absence de couverture maladie, plus les hommes semblent avoir recours aux structures spécifiques, les femmes aux structures publiques (hôpital, dispensaire...).

Des besoins de santé non couverts : l'exemple des problèmes de vue et bucco-dentaires

Parmi les jeunes sans domicile, 36 % des hommes et 26 % des femmes déclarent avoir des dents manquantes non remplacées, alors que cette proportion est inférieure à 2 % en population générale (jeunes franciliens du même âge).

Environ un jeune sur deux (45 % des hommes et 57 % des femmes) a consulté un dentiste au cours de l'année passée. Les jeunes en situation particulièrement précaire (sans couverture maladie ou à la rue, par exemple) sont d'une part, plus nombreux à déclarer des problèmes dentaires et d'autre part, moins nombreux à recourir au dentiste, par rapport aux personnes ayant une couverture maladie ou hébergées dans des structures collectives de longue durée. L'état de santé bucco-dentaire est aussi plus souvent dégradé parmi les plus âgés.

Les problèmes de vue semblent insuffisamment corrigés. En effet, 27 % des jeunes femmes sans domicile et 8 % des

Pourcentage de jeunes sans domicile déclarant consommer des substances psychoactives

	Hommes	Femmes
Tabac (au moins une cigarette par jour)	76 %	63 %
Alcool (au moins une fois par semaine)	34 %	12 %
Cannabis (au moins cinq fois au cours de leur vie)	59 %	35 %
Autres drogues (au moins cinq fois au cours de leur vie)	19 %	12 %

CREDES-2001
Source : Enquête INED sur les jeunes sans domicile ou en situation précaire, 1998

hommes déclarent porter des lunettes, alors qu'ils sont respectivement 49 % et 27 % à déclarer souffrir de problèmes de vue.

Seul un tiers des jeunes femmes étaient protégées lors du dernier rapport sexuel

L'utilisation du préservatif (par le jeune ou son partenaire) lors du dernier rapport sexuel concerne 72 % des jeunes hommes et 35 % des jeunes femmes sans domicile. Ces pourcentages passent respectivement à 84 % et 70 % si on élargit à l'utilisation d'une contraception efficace (c'est-à-dire pilule, stérilet et/ou préservatif). Les jeunes femmes sans domicile sont particulièrement vulnérables aux maladies sexuellement transmissibles puisque les deux tiers n'étaient pas protégées lors de leur dernier rapport sexuel.

Une consommation de tabac et de substances illicites plus importante qu'en population générale

La consommation de substances psychoactives des jeunes sans domicile

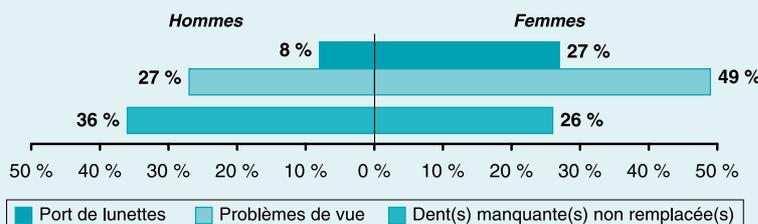
est importante (Cf. tableau ci-dessus). A l'exception de l'alcool, elle est plus forte qu'en population générale. Par exemple, la proportion de fumeurs réguliers est de 73 % parmi les jeunes sans domicile de 16 à 19 ans, alors qu'elle varie de 27 % à 49 % dans cette tranche d'âge en population générale. Les consommateurs de substances psychoactives, notamment de drogues illicites autres que le cannabis, déclarent plus souvent que les abstinentes un problème bucco-dentaire (82 % vs 43 %) et des accidents ayant nécessité des soins dans l'année (27 % vs 12 %).

Les jeunes sans domicile sont dans une situation sanitaire préoccupante. Malgré un recours aux soins important, l'ensemble des besoins n'est manifestement pas couvert. La Couverture maladie universelle devrait faciliter leur accès au système de soins à condition toutefois qu'ils y aient droit, qu'ils le sachent et qu'ils l'intègrent dans leur comportement. Des enquêtes ultérieures devraient permettre de voir si leur situation s'est améliorée.

Pour en savoir plus :

Vie et santé des jeunes sans domicile ou en situation précaire ; Thomas Amossé (ENSAE), Anne Doussin (CREDES), Jean-Marie Firdion (INED), Maryse Marpsat (INED-CSU), Thierry Rochereau (CREDES) ; CREDES 2001 ; biblio n° 1355 ; 70 Pages ; 16 Euros.

Proportion de jeunes sans domicile déclarant des besoins de soins non couverts : l'exemple des problèmes de vue et bucco-dentaires



CREDES-2001
Source : Enquête INED sur les jeunes sans domicile ou en situation précaire, 1998